

**REFERENTIEL DU CCPM**  
**Certificat de Compétences Professionnelles de la Métallurgie**

**« Animation de la démarche innovation »**

**1. Référentiel de compétences**

Le titulaire de la certification déploie une méthodologie qui permet d'élaborer des réponses nouvelles aux problématiques de l'entreprise : produit, procédés, organisation, services. Les problématiques abordées peuvent être récentes ou récurrentes mais sans solutions satisfaisantes.

Les compétences nécessaires à l'exercice de la mission sont :

**Compétence 1 : Formaliser et présenter un axe de la stratégie de l'Innovation**

- Formaliser l'axe d'innovation retenu dans la stratégie de l'entreprise
- Inventorier, qualifier et hiérarchiser les impacts
- Identifier l'influence des différents acteurs et de leurs motivations
- Documenter et diffuser auprès des parties intéressées les objectifs et enjeux

**Compétence 2 : Réaliser une analyse critique d'une solution existante ou des évolutions attendues**

- Identifier les attentes par rapport à l'existant
- Adapter l'analyse aux réalités opérationnelles observées
- Synthétiser les résultats de l'analyse et dresser une cartographie de ces résultats

**Compétence 3 : Faire émerger une solution à caractère innovant**

- Décrire la solution minimum viable (SMV) en termes fonctionnels
- Définir différentes réponses au besoin identifié
- Réaliser une grille de cotation de l'intérêt et de la faisabilité des solutions imaginées
- Réaliser une première représentation des solutions non-écartées
- Elaborer un plan d'actions pour surmonter les points bloquants détectés
- Adapter, le cas échéant, les orientations du projet

**Compétence 4 : Modéliser l'idée innovante**

- Etablir le cahier des charges du modèle à réaliser
- Réaliser la modélisation de l'idée innovante

## 2. REFERENTIEL D'EVALUATION

### 2.1. Critères d'Évaluation

#### Critères mesurables et observables et résultats attendus

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et mesurables	Résultats attendus
1. Formaliser et présenter un projet innovant	<p>La stratégie de l'entreprise est disponible et l'axe d'innovation retenu est défini.</p>	<p><b><u>En termes de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>La ou les méthodes de collecte d'informations, d'analyse d'impacts et de veille mis(es) en place tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des pratiques et de l'existant (contexte, stratégie, système de veille, boîtes à idées, enquêtes...)</li> <li>• de la nature du projet et des acteurs impliqués</li> <li>• des éléments de suivi de la collecte.</li> </ul> <p>Des ateliers « Innovation » et des groupes de travail sont mis en place et animés sous forme de projets collaboratifs.</p>	<p>Le projet innovant est formalisé et présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il s'inscrit dans la stratégie de l'entreprise,</li> <li>- Les objectifs et les enjeux sont décrits, documentés et hiérarchisés, et l'ensemble des documents associés est identifié, normé et communiqué aux parties intéressées (internes et/ou externes),</li> <li>- Les impacts sont inventoriés, qualifiés et hiérarchisés : techniques, réglementaires, culturels, sociaux, ...</li> </ul>
	<p>La vision stratégique du dirigeant est partagée et promue.</p> <p>Les principaux critères (variété, valeur, originalité, robustesse, coûts, délais, ...) de sélection de projets innovants sont connus.</p>	<p><b><u>En termes de moyens utilisés :</u></b></p> <p>Les outils de collecte et de traitement des données retenus sont adaptés à l'axe stratégique retenu et aux différents intervenants/interlocuteurs.</p> <p>Les outils d'analyse d'impacts déployés sont adaptés aux réalités opérationnelles observées.</p> <p>Les outils d'implication des parties intéressées sont adaptés à la typologie des acteurs identifiés.</p>	
	<p>La politique et stratégie de confidentialité de l'entreprise est connue.</p> <p>Les règles associées à la sécurité des données sont disponibles.</p>	<p><b><u>En termes de liens professionnels / relationnel :</u></b></p> <p>Les acteurs nécessaires à la veille documentaire et scientifique, ainsi qu'à l'analyse, sont identifiés et sollicités en tant que de besoins.</p> <p>Les experts reconnus des sujets abordés (établissements d'enseignement supérieur, laboratoires, écoles, centres de R&amp;D, ...) sont, le cas échéant, sollicités.</p>	
		<p><b><u>Selon quelles contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>En étroite collaboration avec la hiérarchie, la stratégie de l'entreprise est appropriée pour identifier et sélectionner des projets innovants compatibles.</p> <p>Dans une démarche entrepreneuriale, les risques et les menaces seront analysés comme sources potentielles d'opportunité de création et d'innovation.</p> <p>Les règles de sécurité des données sont respectées, notamment en ce qui concerne les interventions d'acteurs externes</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et mesurables	Résultats attendus
2. Réaliser une analyse critique d'une solution existante ou des évolutions attendues	<p>La cartographie des parties intéressées est dressée.</p> <p>L'accès aux données est assuré.</p> <p>Les objectifs stratégiques de l'entreprise et les contraintes des parties intéressées sont connus.</p> <p>Les normes qualité, sécurité, environnement, et de réglementation en vigueur sont mises à disposition.</p>	<p><b><u>En termes de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>Les fonctions existantes ou attendues sont définies de manière méthodologique (analyse de la valeur, méthode de créativité, cahier des charges, avis des utilisateurs...).</p> <p>Les axes développement dont l'origine est une gêne, une frustration, une insatisfaction, un problème, un défaut ou un dysfonctionnement perçu par le client ou l'utilisateur sont analysés en associant à la démarche les acteurs intéressés.</p> <p>Les résultats de l'analyse sont présentés de manière synthétique d'un point de vue technique, organisationnel, social, coûts, qualité</p>	<p>Une analyse critique est produite et permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De faire émerger une opportunité reliée à une communauté d'usagers potentiellement intéressés,</li> <li>- De dresser une cartographie des résultats issus de l'analyse.</li> </ul>
		<p><b><u>En termes de moyens utilisés :</u></b></p> <p>Les outils d'analyse déployés (tableau de bord, enquêtes, sondages, SWOT, PESTEL, ...) sont adaptés aux réalités opérationnelles observées.</p> <p>Les outils d'association (mail, serveurs partagés, réunions, visio-conférence, événements collectifs, individuels, ...) des parties intéressées sont adaptés à la typologie des acteurs identifiés.</p>	
		<p><b><u>En termes de liens professionnels / relationnel :</u></b></p> <p>L'analyse menée est partagée par les parties intéressées (clients internes/externes : experts, groupes de travaux, ...)</p> <p>Les parties intéressées au projet sont identifiées et impliquées dans l'analyse.</p> <p>Les échanges avec les acteurs externes (des clients, salons, JPO, ateliers...) sont favorisés.</p>	
		<p><b><u>Selon quelles contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>La stratégie de l'entreprise, son contexte, ses contraintes internes et externes, ses réalités opérationnelles sont intégrés à l'analyse réalisée.</p> <p>Les règles de sécurité des données sont respectées, notamment en ce qui concerne les interventions d'acteurs externes</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et mesurables	Résultats attendus
<p>3. Faire émerger une solution à caractère innovant</p>	<p>Les spécifications du sujet de l'analyse (process, produit, processus, ...) sont connues.</p> <p>L'accès aux données est assuré.</p> <p>Les usagers et parties intéressées sont mobilisables.</p> <p>Les attentes des usagers sont identifiées et assimilées.</p> <p>Les dysfonctionnements sont pris en compte pour les transformer en axe d'innovation.</p> <p>Les normes qualité, sécurité, environnement, et de réglementation en vigueur sont mises à disposition.</p>	<p><b><u>En termes de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>La méthode de compilation et d'exploration des éléments clés conduit à une exploitation de toutes les voies possibles pour identifier les idées nouvelles (par analogie, par transposition et/ou combinaisons) en s'assurant notamment de la cohérence de l'ensemble des démarches</p> <p>La recherche d'idées innovantes est effectuée en appliquant une méthode de créativité (brainstorming, Méta-plan) appropriée aux contextes (lieu, moment, groupe...) et au thème à traiter.</p> <p>L'analyse de l'intérêt et de la faisabilité des idées retenues s'appuie sur une méthode structurée et itérative (matrice, réunions d'analyses...) permettant de couvrir l'ensemble des paramètres (commerciaux, financiers, techniques, de rentabilité, ressources humaines...).</p> <p>L'analyse des informations collectées a permis de définir différentes réponses au besoin et d'identifier le besoin latent qualifié des clients (BLQ)</p> <p>La Solution Minimum viable (SMV) est décrite en termes fonctionnels.</p> <p>Les critères d'évaluation sont analysés, argumentés, formalisés.</p> <p>Les causes et conséquences des points bloquants sont analysées en s'appuyant sur une méthode structurée et en prenant en compte toutes les interactions (humaines, sociales, techniques, financières, qualité ...).</p>	<p>Une solution innovante est proposée en s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des spécifications techniques, organisationnelles et financières,</li> <li>- Une grille de cotation des idées et, le cas échéant, d'un « portrait » du client cible,</li> <li>- La réalisation d'une première représentation testable de la solution,</li> <li>- Un plan d'actions permettant de surmonter les éventuels points bloquants du projet.</li> </ul>
		<p><b><u>En termes de moyens utilisés :</u></b></p> <p>Les outils déployés sont adaptés à la finalité du projet et aux réalités opérationnelles observées.</p> <p>Les outils de mobilisation des parties intéressées (réunions, visio-conférence, événements collectifs, individuels, ...) sont adaptés à la typologie des acteurs identifiés.</p>	
		<p><b><u>En termes de liens professionnels / relationnel :</u></b></p> <p>La démarche d'animation favorise l'implication des personnes ressources afin d'enrichir la réflexion.</p> <p>Les critères de choix sont définis collectivement.</p>	
		<p><b><u>Selon quelles contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>Une approche depuis le terrain est privilégiée.</p> <p>La solution est compatible avec les enjeux et la stratégie de l'entreprise.</p> <p>Les règles de sécurité des données sont respectées.</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères observables et mesurables	Résultats attendus
4. Modéliser l'idée innovante	<p>A partir d'un cahier des charges fonctionnel ou technique et de toutes informations relatives au projet, aux consignes et aux délais imposés.</p> <p>Des moyens informatiques adaptés à la nature du projet sont mis à disposition.</p>	<p><b><u>En termes de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>Dans cette phase de création du dossier de modélisation, la cartographie des SMV possibles (matrice), les conditions de test et un maquetage de la solution innovante seront étudiées et proposées.</p> <p>La méthodologie de modélisation est adaptée à la nature du projet et aux acteurs impliqués.</p>	<p>Une première modélisation (logigramme, maquette, prototype, ...) est réalisée en s'appuyant sur l'élaboration préalable du cahier des charges correspondant (produit, process et/ou service).</p>
		<p><b><u>En termes de moyens utilisés :</u></b></p> <p>En fonction de la nature et de la typologie du projet ou de l'idée innovant, les moyens de modélisation mis en œuvre peuvent être du type :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Descriptif ou présentation graphique ;</li> <li>- Logigramme ;</li> <li>- Maquettes numériques, logiciels de design et de CAO ;</li> <li>- Supports de prototypage paramétrables (ex : Fabrication additive, découpe laser ...).</li> </ul> <p>Le recours à des « Fab Lab », (prototypage rapide) peut également s'avérer pertinent.</p>	
		<p><b><u>En termes de liens professionnels / relationnel :</u></b></p> <p>Les interlocuteurs pertinents sont identifiés et sont sollicités en utilisant les moyens de communication adaptés.</p> <p>Le commanditaire est informé des résultats obtenus</p> <p>Des acteurs externes sont sollicités en tant que de besoin (ex : partenariats avec les laboratoires publics).</p>	
		<p><b><u>Selon quelles contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>A partir d'un budget interne préalablement construit, un suivi des dépenses est réalisé avec les équipes.</p>	

### 3. Modalités d'évaluation

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus précisés dans le référentiel de certification.

#### COMMISSION D'ÉVALUATION

La commission d'évaluation est composée de plusieurs membres qualifiés ayant une expérience professionnelle leur permettant d'évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du candidat identifiées dans le référentiel de la certification professionnelle sélectionnée.

Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :

#### ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

#### PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

### 4. Conditions d'admissibilité

Les CCPM, sont attribués aux candidats<sup>1</sup> par le jury paritaire de délibération sous le contrôle du groupe technique paritaire « Certifications », à l'issue des actions d'évaluation, et dès lors que toutes les compétences professionnelles ont été acquises et validées par le jury paritaire de délibération.

---

<sup>1</sup> Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.